



La Ville de Trappes rend hommage aux victimes civiles ou militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Samedi 19 mars, Monsieur le Maire [Ali Rabeh](#), les membres du Conseil Municipal et les associations d'Anciens combattants, ont rendu hommage, au nom de la Ville de Trappes, aux victimes civiles ou militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Il y a 60 ans, le 18 mars 1962, les Accords d'Évian étaient signés entre la France et les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Ils ouvriront la voie à l'indépendance de l'Algérie.

Le 19 mars 1962, un tournant décisif fut pris. La paix n'était pas encore là, mais une guerre de huit années allait s'achever.

Trappes, ville engagée pour la Paix et l'amitié entre les peuples, n'oublie pas les victimes des guerres de décolonisation. Forte de ses valeurs républicaines, la Ville et ses élus s'engagent pour faire vivre le devoir de mémoire et pour défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

[Cliquez ici pour retrouver le discours d'Ali Rabeh, Maire de Trappes](#)

Document(s)

[Allocution d'Ali Rabeh, Maire de Trappes, a l'occasion du 19 mars, journée de mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tu](#)

Contact

[Mémoire de Trappes](#)
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
[01 30 69 17 18](tel:0130691718)

Du lundi au vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

Responsable : Anissa Lamri